

L'ordre économique international

L'étudiant qui aurait échoué à la première session ou qui bénéficierait d'un régime dérogatoire sera convoqué à un écrit ou à un oral de rattrapage.

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 33.0
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J7TOEMC

Présentation

Très classiquement ce cours est l'occasion d'étudier successivement les sources juridiques mais surtout les acteurs de l'ordre économique international. A ce titre les spécificités du droit international économique au regard du droit international public sont présentées, ainsi que les principales problématiques liées au développement de la mondialisation.

Objectifs

Comprendre les spécificités du droit international économique.

Connaître les principaux acteurs de l'ordre économique international.

Identifier les principales problématiques liées au développement de la mondialisation

Évaluation

Écrit 1h30 session 1 Oral session 2

Examens

L'évaluation des connaissances est basé sur un contrôle terminal écrit.